

VOUROUNO

VOS INFORMATIONS MUNICIPALES

N°77 - VOLONNE - JANVIER 2020



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

Place Charles de Gaulle - 04290 Volonne
Téléphone : 04 92 64 07 57
Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu

OUVERTURE AU PUBLIC

8h30 à 12h - tous les matins du lundi au vendredi
15h à 17h30 - les lundis et mercredi après-midi

PERMANENCES DU MAIRE

1 À 2 SAMEDIS PAR MOIS

affichage en Mairie
de 9h à 10h30 sur RDV
à partir de 10h30 sans RDV

PERMANENCES DES ÉLUS

Emmanuel Muller, adjoint délégué au lien social :
le lundi de 15h à 17h
Jean-René Walkowski,
adjoint délégué à l'urbanisme :
le lundi de 15h à 17h

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités :
CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR

CCAS - 04 92 64 07 57

le lundi de 14h à 16h sur rdv
le jeudi de 9h à 12h sans rdv

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur rdv

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination
Gérontologie : le jeudi de 14h à 16h

ADMR - Service d'aide à la personne 06 73 70 87 99

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

LA POPULAIRE- 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h
et les mardi, jeudi et vendredi après-midi
de 13h30 à 16h

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Le mardi de 9h à 11h30 et de 16h à 18h30
le mercredi de 14h à 18h
et le vendredi de 8h45 à 11h30

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATINS



COMMUNE DE VOLONNE



WWW.MAIRIE-VOLONNE.FR

ZOOM SUR DE NOUVEAUX NOMS DE RUES À VOLONNE

La réalisation de l'ÉcoQuartier a engendré de nouveaux chemins, rues, placettes, impasses et, de ce fait, la nomination de ces voies nouvelles s'est très vite imposée ainsi que leur intégration dans les systèmes de géolocalisation (GPS) : facilitation de la vie des citoyens, livraisons à domicile sans perte de temps mais aussi et surtout accessibilité des services médicaux et de secours.

Pour ce faire, en 2018, la municipalité avait donc invité les Volonnais à soumettre leurs idées de nomination via le site internet de la mairie, après quoi une commission municipale a arbitré sur ces dénominations nouvelles ; décisions bien difficiles à prendre car de nombreuses suggestions avaient été proposées. L'ensemble du conseil municipal a ensuite validé ces propositions en 2019.

Pour information, ci-joints, un plan de Volonne ainsi que la liste des noms retenus afin de mieux les situer :

1 Chemin du Nono, 2 Chemin des courtepattes, 3 Chemin des pieds tanqués, 4 Chemin Jean Signoret, 5 Rue de l'EcoQuartier, 6 Impasse des pattes de velours, 7 Place de l'ancienne auberge, 8 Chemin des cèdres, 9 Chemin des petits jardins, 10 Impasse du général Labouerie, 11 Ecole Victor Lieutaud, 12 Chemin du pré de foire, 13 Placette de la pomme, 14 Cantine, 15 Parking Valé, 16 Impasse coussière de Séraphin, 17 Parking Fémuy, 18 Impasse la Chaireasse.





Sandrine COSSERAT
Maire de Volonne
Conseillère
départementale

Chères Volonnaises,
Chers Volonnais,

L'année 2019 aura été riche, mouvementée à bien des égards, et nous espérons que la trêve de fin d'année aura permis à chacun de se ressourcer près des siens.

En premier lieu, nous tenons à remercier tous ceux qui ont animé notre automne volonnais : l'accueil des nouveaux arrivants, « Volonne en fleurs », les activités du CCAS, le goûter des retraités, les activités des Cigales, du Comité des fêtes avec une très belle descente

aux flambeaux qui fait la couverture de ce numéro, les nouvelles initiatives d'Une école au village, les travaux de la Vieille Pierre, les rencontres de nos associations sportives, le Marché de la création de « Volonne Initiatives », la très belle crèche de Denis Point dans l'ancienne boulangerie Oswald... Votre participation à la vie du village est précieuse et nous saluons à nouveau votre investissement, en vous souhaitant plein d'énergie pour 2020.

Dans ce bulletin municipal, nous avons souhaité attirer votre attention sur le délicat sujet des eaux pluviales et, plus généralement, des intempéries auxquelles nous devons faire face. L'alternance d'étés très chauds et secs avec des automnes très pluvieux éprouve beaucoup nos sols et leur stabilité. Nous devons adapter notre village à des pluies parfois surprenantes, soit par leur intensité, soit par leur durée. Chacun a un rôle à jouer pour participer à bien canaliser ces eaux. Nous vous invitons à apporter une attention particulière à ce dossier.

Nous aurons le plaisir d'échanger avec vous sur la vie de notre village lors de la cérémonie des vœux,

le **LUNDI 13 JANVIER 2020 à 18h30 à l'Espace Notre-Dame,**

Vous êtes chaleureusement invités à partager ce moment convivial et nous espérons nombreux.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux sera précédée d'une déambulation commentée pour découvrir les travaux du centre ancien – le chemin de ronde éclairé, la place de la grande fontaine et du lavoir, la restauration de la fresque Napoléon par la fille et le gendre de Monsieur Tissot. **Nous vous y attendons à partir de 17h.**

2020 a été proclamée par l'ONU « Année internationale de la santé des végétaux » ... Que cet appel nous inspire.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2020 !



Chaleureusement,

Sandrine Cosserat

Et votre équipe municipale
#MaCommuneJ'yTiens

L'AGENDA

DIMANCHE 12 JANVIER

- 15 h : grand loto, organisé par le FC Volonne, à l'Espace Notre-Dame

LUNDI 13 JANVIER

- 17h : déambulation commentée pour découvrir les travaux du centre ancien, départ au lavoir
- 18h30 : vœux de Volonne, à l'Espace Notre-Dame

DIMANCHE 19 JANVIER

- 14h : loto des Rois, organisé par le Comité des fêtes, à l'Espace Notre-Dame

JEUDI 23 JANVIER

- journée « CHECK-UP Santé » à l'Espace Notre-Dame, un partenariat du CCAS, de la Mutualité Française et de la Ligue contre le cancer

MERCREDI 12 FÉVRIER

- de 9h à 11h : petit-déjeuner « portes ouvertes » à la nouvelle cantine

VENDREDI 14 FÉVRIER

- de 9h45 à 11h : ateliers du Ramip, à l'école maternelle

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 FÉVRIER

- 16h30 : spectacle de marionnettes pour les enfants «Guignol et ses amis», place de l'Enfance.

SAMEDI 29 FÉVRIER

- 15h30 : carnaval, organisé par le Comité des fêtes, départ place de Vière



Merci Irène Testa pour cette très belle photo !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme tous les ans à Volonne, les habitants ont été invités à partager ce moment consacré au souvenir de leurs compatriotes morts pendant la Grande Guerre.

Nouveau cette année, après la lecture du message ministériel suivie de l'énoncé des Volonnais morts pour la France au cours de cette guerre, ont été lus les noms des morts pour la France au cours des douze derniers mois. Il est important de rappeler que le « monde combattant » ne se réduit pas seulement aux anciens combattants des deux guerres mondiales, mais que ce sont aussi celles et ceux qui s'engagent aujourd'hui sur le théâtre d'opérations extérieures, au péril de leur vie. Avec le temps, il est apparu que cette date si symbolique de la fin de la Grande Guerre doit être élargie pour embrasser les conflits postérieurs et faire mémoire de l'ensemble des sacrifices consentis. Ainsi, depuis 2012, sous l'impulsion des associations combattantes, le 11 novembre est devenu la journée hommage à tous ceux, connus et inconnus et quelle que soit leur génération, qui sont morts pour la France.

Seconde nouveauté, avant la cérémonie officielle du monument/fontaine, et pour que le premier monument érigé au cimetière à Volonne ne tombe pas dans l'oubli, quelques Volonnais ont accompagné les conseillers municipaux présents et Madame le Maire pour y déposer une gerbe. Ce lieu est emblématique de notre mémoire combattante volonnaise, nous souhaiterions reconduire cette initiative chaque 11 novembre...



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une réception était programmée le samedi 12 octobre dernier à 10 h à la salle polyvalente. Plus d'une quarantaine de nouveaux Volonnais avait répondu présent pour ce moment convivial (sur une soixantaine répertoriée et invitée !) Un accueil bien sympathique au cours duquel Madame le Maire et les élus municipaux ont souhaité la bienvenue à ces nouveaux arrivants et les différentes associations présentes ont pu présenter leurs nombreuses activités.

Une enveloppe contenant des informations utiles a été remise à chacun d'entre eux. Pour ceux qui n'ont pas pu venir à cette manifestation, cette enveloppe est à leur disposition à l'accueil de la mairie. Et comme à chaque fois, au cours de cette réception, la municipalité en a profité pour récompenser 3 Volonnais ayant fait l'effort de fleurir leur maison en cours d'année.

Les lauréats pour 2019 de « Volonne en fleurs » sont : Monsieur Bertrand et Madame Laurent (1^{er} prix) ; Monsieur et



Madame Ferrigno (2^{ème} prix) et Madame Spanu (3^{ème} prix). Outre les fleurs offertes par la municipalité, les établissements Florent MARROU, horticulteur à Volonne, ont offert 3 belles jardinières de pensées à chacun des lauréats.

ÉLECTIONS DE MARS 2020



Les élections des conseillers municipaux et communautaires auront lieu le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription avant le **vendredi 7 février 2020**.

Les citoyens européens -résidant en France- peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections municipales.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- **le service en ligne gratuit** sur Service-Public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en envoyant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile en version numérique ;
- **par correspondance**, en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription (Cerfa n°12669*02) complété ;
- **ou en Mairie**, en présentant les mêmes pièces.

Pour voter à ces élections, vous devez être âgé de 18 ans, au plus tard le 14 mars 2020, être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne, jouir du droit de vote en France ou dans votre pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne, apporter la preuve de votre attache avec la commune d'inscription.

TÉLÉRECOURS CITOYEN

La modernisation est en cours avec la dématérialisation du contentieux administratif : l'application « Télérecours » est aujourd'hui disponible.

Le Tribunal Administratif de Marseille vous informe du déploiement de l'application « Télérecours citoyen », vous permettant, particuliers, entreprises, associations, syndicats etc. d'accéder à ce téléservice dans une version simplifiée du site « Télérecours » et de communiquer par voie électronique avec la juridiction, accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

MERCI À DENIS POINT POUR SA TRÈS BELLE CRECHE

à découvrir, rue Victor Heyriès...



LE COMITE DES FETES

Nous voulions vous remercier d'être aussi nombreux à chacune de nos manifestations.

L'équipe du Comité des fêtes a été heureuse de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année lors de sa traditionnelle descente aux flambeaux. Bonne et heureuse année 2020 à tous !



Le loto du Comité est programmé le dimanche 19 janvier 2020.

LOTO

DIMANCHE 19 JANVIER

Espace Notre-Dame à 14h

Volonne

NINTENDO SWICHT LITE

HUAWEI Y5 **TABLETTE**

TOMBOLA *Et de nombreux lots à gagner*

COOKEO **AGNEAU**

IMPRIMANTE

5€ le carton - 15€ les 4 - 20€ les 6

Organisé par le Comité des Fêtes
Contact : 06 13 31 58 61 - cdfvolonne@gmail.com

Cette année, le carnaval aura pour thème : "Les Gaulois fêtent les 70 ans du Comité des fêtes". A l'occasion de cet anniversaire, nous organisons le carnaval le samedi 29 février. Notre char vous attend sur la place de Vière à 15h30. Le défilé sera suivi d'un goûter aux enfants déguisés et diverses animations. Pour prolonger la fête, un bal costumé est aussi au programme !

Plus d'informations au 06.13.31.58.61.

FC VOLONNE

Un début de saison bien rempli !

Avec Noël arrive la trêve des confiseurs. C'est aussi le moment de dresser un bilan des 4 premiers mois écoulés. Et le moins que l'on puisse dire c'est que ce début d'année footballistique aura été chargé.

Notre nombre de licenciés est en forte augmentation (90 licences). La création d'une équipe senior (équipe qui manquait au village !) a largement contribué à cette hausse du nombre de licences, même si le nombre d'enfants au club lui aussi s'est accru. Tout ceci prouve qu'il fait bon vivre au sein du club.

Nous avons engagé plusieurs équipes dans les différents championnats proposés par le district des Alpes : U7, U9 (2 équipes), U11 et U13 (ententes avec nos amis de Malijai) et, bien sûr, Senior. Chez nos jeunes, les résultats sont encourageants même s'ils sont loin d'être primordiaux. L'essentiel est que les enfants prennent du plaisir et apparemment c'est le cas, ce qui est le plus important. Côté senior, après 2 tours de coupe Gage, les premiers résultats en championnat D3 sont excellents et laissent envisager une saison palpitante ! Un grand merci à la commune de L'Escaie qui nous prête son terrain de foot stabilisé permettant à nos petits et grands de pouvoir s'entraîner malgré les intempéries, notre pelouse ne pouvant supporter de telles conditions. En espérant que 2020 se présente sous de meilleurs auspices climatiques !

Côté événementiel, le club s'est vu confier l'organisation du tournoi de rentrée de la catégorie U11. Pas moins de 20 équipes et 150 enfants ont foulé la pelouse du stade Richaud-Tamietti en septembre dernier. Une belle fête, une belle réussite pour notre club. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à cette occasion. Merci également à Mr Didier Arnaud et Mr et Mme Monterro qui nous ont gentiment mis à disposition, pour l'occasion, chemin et terrain pour la réalisation des parkings.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour notre loto qui aura lieu le dimanche 12 janvier 2020 à l'Espace Notre-Dame à 15h. Nous vous attendons nombreux. Par ailleurs nous vous signalons qu'une tombola pour le club circule dans le village. Nous comptons sur votre participation d'autant plus que les lots sont vraiment sympathiques.



Pour terminer un grand merci à tous les éducateurs et dirigeants qui donnent sans compter de leur temps pour les adultes et les enfants. Merci à eux et merci de votre confiance. Bonne et heureuse année !

AGV VOLONNE

L'AGV vous propose différents cours qui se déroulent tous les jours, en matinée ou en soirée. Il vous est proposé, du yoga, stretching pilate et postural, de la country, de la gym enfants ainsi que de la gym sénior et vitalité. La première semaine vous est offerte pour vous permettre de découvrir les différentes disciplines qui se pratiquent au sein de l'association.

Ils vous est encore possible de nous rejoindre pour passer un agréable moment dans une ambiance conviviale.

CONTACT: edith.gv@outlook.fr ou 04.92.61.21.17.

LA VIEILLE PIERRE

Il est des samedis où la rencontre avec les pierres, fussent-elles vieilles, nous entraîne vers hier, aujourd'hui et demain ...

Comme maintenant plusieurs années l'association la Vieille Pierre Volonnaise, qui travaille à la sauvegarde du patrimoine, s'est attelée ces 19 octobre et 9 novembre derniers, à nettoyer le chemin qui nous mène vers l'horloge. La vue de cette tour nous laisse redécouvrir les toits chargés d'histoire de notre village...

Nettoyer un chemin fréquenté quotidiennement par nos amis canins dont les maîtres oublient qu'ils ont des besoins...

Nettoyer un chemin parsemé d'une plante résistante, l'ailante, qui, de par sa croissance rapide, envahit la flore provençale se substituant à elle si rien n'est fait.

D'où vient cette plante au nom exotique, l'ailante glanduleux ou faux vernis du Japon ? Elle est native du nord-est de la Chine et a été introduite au 18^{ème} siècle en France, où elle est utilisée dans la sériciculture, comme plante « hôte » du ver à soie. Mais notre hôte est redoutable, concurrençant les plantes indigènes et produisant une substance, l'ailanthrone, qui inhibe la croissance des autres plantes. Alors, il nous faut l'arracher (surtout les petits plants) et anneler le tronc des plus grandes c'est-à-dire entailler et écorcer le tronc jusqu'au cambium (écorce intérieure) pour épuiser l'arbre et causer sa perte.

Merci à tous les bénévoles et à la municipalité qui ont œuvré cette année 2019, pour la mise en valeur de notre beau patrimoine volonnais.

Nous nous retrouverons le **vendredi 10 janvier** à 18h15 à la salle polyvalente pour partager la galette et aborder nos projets 2020. Les personnes qui sont intéressés pour les jardins partagés sont les bienvenues : nous leur présenterons la charte et la convention des jardins.

Je vous souhaite une bonne année 2020 !
La présidente : Cathy Roux



LES CIGALES

Le repas de fin d'année du club de 3^{ème} âge a eu lieu à l'Oustaou. Angèle, la Présidente, en a profité pour souhaiter à tous de joyeuses fêtes et donner rendez-vous en 2020 !

La prochaine AG du Club est programmée le **mercredi 12 février** à 14h, à la salle polyvalente. Appel est fait aux volontaires pour constituer un nouveau bureau !



JC VOLONNE

En septembre, le judo a repris ses activités habituelles : judo, self-défense, taïso. Le 15 novembre, Myriame Vargas, 5^{ème} dan, professeure à Volonne et Marc Agudo, 6^{ème} dan, professeur à Bollène, ont animé chacun une séance dans leur spécialité.

Le club a participé à un tournoi à Sainte-Tulle le 16 novembre. Les enfants du 1^{er} cours (6-7 ans) ont tous été à la hauteur ! Chaque compétition est une étape qui donne de la force, de la volonté, de la modestie et de l'humilité pour la vie de tous les jours.



Mention spéciale pour notre facteur, Sébastien, ceinture noire qui, après 20 ans d'arrêt, a gagné tous ses combats par ippon.

« C'EST PAS GAGNÉ ! »

Pièce de théâtre amateur, interprétée par les « flingueuses » de la troupe « Misonscène » le 7 décembre dernier à l'Espace Notre-Dame.

Deux amies, contraintes et forcées de faire de la « coloc », vont devoir se confronter aux aléas de la vie de tous les jours et, pour cela, s'entourer de non-dits et petites cachoteries... mais, « c'est pas gagné !... ». Le titre de la pièce nous avait prévenu ! On a beaucoup ri et passé un bon moment. Dommage, il y avait peu de monde pour cette représentation. Sonja TRANNOY, Volonnaise, auteure et responsable de la troupe, fait appel à des comédiens bénévoles pour étoffer son équipe, son

souhait étant de créer un atelier-théâtre à Volonne pour adultes, mais aussi pour enfants à partir de 6 ans. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Contact et infos : trannoysonja@yahoo.fr
ou téléphone 06.62.29.57.72.



UNE ÉCOLE AU VILLAGE

Cette année, une nouvelle équipe de bénévoles est en place et c'est l'occasion de vous faire partager notre nouveau logo. Nous avons déjà, pour ce début d'année, mis en place de nombreuses actions/projets et avons encore plein d'autres à venir ! Toutefois, nous manquons toujours de parents bénévoles et sans vous, parents, cette association ne peut pas vivre.



Pour les actions mises en place, nous avons essayé de jongler entre celles qui ont pour but de récolter des fonds et d'autres qui contribuent à des moments conviviaux et de partage pour tous (enfants/équipes enseignantes/personnel encadrant/parents)

Nos actions de ces derniers mois :

- le goûter partagé

Le 10 octobre, des parents ont organisé un goûter à partager dans la cour de l'école primaire. Ce moment agréable et convivial a permis à l'équipe enseignante et pédagogique des écoles maternelle et primaire de se présenter et de parler de leurs projets à venir. Le personnel de la mairie qui encadre les enfants durant les temps méridien et périscolaire a pu, lui aussi, se présenter aux nouveaux parents à cette occasion.

Par ailleurs, nous avons présenté l'association, la « nouvelle » équipe bénévole, nos projets, nos envies et encouragé les parents à contribuer à la vie de cette association.

Pour terminer, nous avons remis un chèque de 316,41€ à l'école maternelle et 583,59€ à l'école primaire, afin de contribuer aux projets pédagogiques (fonds récoltés l'année 2018-2019).

- la vente de chocolat

En novembre, nous avons mis en place une vente de chocolats pour la période des fêtes de fin d'année, via l'entreprise « Initiatives ». Cette première expérience a été une réussite, nous avons été agréablement surpris par le succès

de cette action. Une belle somme a pu ainsi être récoltée pour nos petits Volonnais. Merci aux parents et enseignants de leurs achats !

- les petits lutins pour emballer les cadeaux

Pour la première fois, nous avons tenu un stand, sur plusieurs jours, au magasin Joué Club à Peipin, afin d'emballer les cadeaux des clients. Nous remercions les parents bénévoles qu'y ont consacré un peu de leur temps !

- la bourse aux jouets

Depuis plusieurs années, nous tenons un stand à la bourse aux jouets organisée par le Comité des fêtes de Volonne (stand offert par ce dernier). Durant 3 semaines environ, les parents font dons de jouets, livres, etc. et les déposent dans l'une des deux écoles. Ensuite, se déroule une grande séance de tri et de nettoyage, afin de donner une seconde vie à ces jouets. Les jouets invendus ont ensuite été proposés aux écoles, au périscolaire et à la crèche.



- la lecture des « contes d'hiver » à la bibliothèque de Volonne

La bibliothèque de Volonne, a accueilli toute la journée du vendredi 13 décembre, les différentes classes de l'école primaire pour la lecture de contes d'hiver.

A 16h15, un goûter a été distribué aux enfants à l'école primaire, offert par l'association et la mairie. Et nous remercions Monsieur Arnaud pour nous avoir offert un carton de 6 bouteilles de jus de fruits pour cet événement. Par ailleurs, nous remercions la Médiathèque Louis Joseph, la bibliothèque de Volonne et l'association « Lire et faire lire », pour leurs partenariat et contribution, indispensables à cette journée.

- le goûter à l'école maternelle

Chaque année, nous contribuons au goûter servi à l'école maternelle, qui fait suite aux chants de Noël. Cette année, les chants ayant été annulés, en accord avec l'équipe enseignante, nous avons tout de même voulu maintenir un goûter, qui a eu lieu jeudi 19 décembre. Les enfants avaient préparé des biscuits et l'association a offert les boissons.

A ce jour, nous avons récoltés 900€ de fonds. Pour rappel, cette somme nous permet de contribuer aux projets pédagogiques de nos enfants (cirque, voyage scolaire, piscine, etc.).

Nous concluons sur une prochaine date à venir... le **vendredi 17 janvier** à partir de 18h, pour l'« ACTE II – Auberge Espagnole ». Réunion pour partager plats et idées pour les actions de 2020 !

Nous comptons sur votre présence ! Merci aux parents bénévoles et aux prochains ;)

CCAS

Journée « CHECK-UP Santé » de la Mutualité Française



En partenariat avec la Mutualité Française et la Ligue contre le cancer nous proposons aux retraités, le **jeudi 23 janvier**, une journée « Check-Up Santé » à l'Espace Notre-Dame.

L'occasion de faire gratuitement, sans vous déplacer, un point sur votre santé et de rencontrer :

- divers professionnels de santé qui pourront vous proposer certains bilans : électrocardiogramme, test glycémique, test visuel, test auditif, bilan mémoire, bilan nutritionnel, podologie, point gynéco, bilan musculo-squelettique...
- des associations : la Ligue contre le cancer, France Rein...
- des personnes de la CPAM qui pourront vous conseiller et vous aider à créer votre DMP (Dossier Médical Partagé). Pour cela, il faudra présenter votre Carte Vitale.

Un « passeport », où chaque professionnel rencontré notera ses remarques, vous sera remis à cette occasion. Vous pourrez ensuite le présenter à votre médecin traitant pour faire un point global avec lui.

Pour participer à cette journée, il vous suffit de vous inscrire à l'accueil de la mairie sur un des créneaux de 2 heures qui vous seront proposés.

N'hésitez à nous solliciter si vous avez un souci pour vous rendre à l'Espace Notre-Dame qui accueillera cette journée.

Campagne d'aide au chauffage (Hiver 2019-2020)

Comme chaque automne, le CCAS a lancé la campagne d'aide au chauffage pour aider les familles volontaires en situation de précarité. Cette année, une quarantaine de demandeurs ont été reçus et 34 foyers ont pu bénéficier de cette aide pour des montants allant de 110 à 220 €, en fonction de leur situation.

Noël des retraités

Cette année encore, nos retraités se sont retrouvés, le 16 décembre, à l'Espace Notre-Dame, pour un agréable après-midi animé par le duo Juke Box. Bénévoles du CCAS, élus ou voisins s'étaient mobilisés pour transporter les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer seules.

Tous, de 62 à 89 ans, ont eu plaisir à partager ce moment festif en chansons, retrouver des amis ou faire des connaissances et, pour certains, nous montrer qu'ils étaient encore bien en forme pour danser valses, pasos, tangos et même un twist !

Merci à Michel Richaud pour les pommes offertes.



Quelques infos de l'Assurance Maladie

2 nouveaux dispositifs ont été mis en place

- la PUMA (Protection Maladie Universelle), depuis 2016, assure à toute personne travaillant ou résidant en France de manière stable et régulière un droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de sa vie, y compris en cas de perte d'activité ou de changement de situation personnelle. De ce fait, la « CMU de base » n'existe plus.
- La CSS (Complémentaire Santé Solidaire), depuis le 1er novembre 2019, remplace la CMU-C (CMU-Complémentaire) et l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Elle aide les personnes aux ressources modestes (12 084 € / an pour une personne seule) à payer leurs dépenses de santé. Selon les ressources, la cotisation est de 0 à 1 euro/jour.

Les personnes en bénéficiant n'ont plus à faire l'avance des frais médicaux (médecin, pharmacie, infirmier, kiné, laboratoire ...)

Des dossiers de demande sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ou à la permanence du CCAS (jeudi matin).

ENVIRONNEMENT

Platanes

Cet automne, l'entreprise MAURIN est venue tailler les platanes de la commune. Nous avons profité de cette opération pour faire enlever les grosses charpentières qui devenaient dangereuses. Une campagne de traitement devrait être programmée au printemps 2020. Elle permettra de lutter contre les insectes qui envahissent nos arbres et de limiter ainsi leur dépérissement.



Colonnes grises OM

Afin de limiter le volume de déchets enfouis et d'anticiper le passage à la taxe incitative qui va permettre l'application du principe pollueur/payeur aux usagers, les colonnes grises OM (ordures ménagères) vont progressivement remplacer tous les containers classiques. Dès janvier 2020, des colonnes identiques à celles de l'espace Perona ou de la Croix seront installées au dojo, à côté de la mairie ainsi qu'au Taravon..

Une étude pour la revalorisation des abris à containers va être menée par la commune et les techniciens de l'Agglomération.

Opération « chats »

Le bilan de l'opération « stérilisation/castration chats » a été mené à bien grâce à notre ASVP. 7 mâles et 7 femelles ont pu ainsi être relâchés après intervention sur une période allant de septembre à décembre. L'an dernier, l'association « 30 millions d'amis » participait intégralement aux frais médicaux. Cette année, leur participation a diminué et la mairie a dû financer 50% des mêmes actes. Le conseil

municipal du 18 décembre 2019 a voté le renouvellement de cette convention.

Nous demandons aux particuliers de ne plus nourrir les animaux errants !

Refuge LPO dans l'EcoQuartier

Pour célébrer la gestion écologique des jardins de l'Eco-Quartier et l'obtention du label REFUGE LPO, des ateliers avec les enfants ont eu lieu le mercredi 27 novembre au périscolaire. Les enfants étaient invités à confectionner des boules de graisse et des pochoirs anticollision pour les ramener chez eux. Pour accompagner ces ateliers, l'équipe de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) était présente pour sensibiliser les enfants sur l'importance de ces actions de protection de la biodiversité de proximité. Un atelier « découverte des oiseaux locaux » ainsi que leurs sons était également organisé. Cette matinée s'est clôturée avec un discours officiel tenu par Michel DAVIN, responsable de la LPO, puis d'un apéritif.

Nous remercions les enfants du périscolaire pour leur présence et leur participation !

Plateforme de compostage

Une convention avec l'association « La Vieille Pierre » va être signée pour la mise à disposition d'une parcelle communale dans l'objectif de mettre en place un jardin partagé. Accompagnée d'une charte, les jardiniers seront invités à cultiver au naturel. Si vous souhaitez y participer, rapprochez-vous de l'association, notamment de Catherine Roux-Baillet, la Présidente.



Pour compléter cette démarche environnementale et sociale, une plateforme de compostage a été mise en place sur cette parcelle. Les jardiniers seront formés en tant que référents compost pour la bonne gestion de cette plateforme. Ce compost collectif est prêt à accueillir vos biodéchets. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous inscrire en mairie pour obtenir votre bioseau ainsi que les instructions. N'oubliez pas la règle d'or d'un bon compost : à chaque dépôt de restes alimentaires, ajoutez un peu de broyat pour améliorer sa structure.

SYDEVOM



SYDEVOM

En France, environ un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique est utilisé chaque année. Jusqu'à présent, dans les Alpes de Haute-Provence, seulement la moitié de ces emballages était recyclable : les bouteilles, bidons et flacons en plastique. L'autre moitié, constituée des pots, tubes, barquettes et sachets ne l'était pas, faute d'exutoires. Dès lors, l'ensemble des acteurs du tri n'a eu de cesse de chercher à répondre à cette incohérence. Aujourd'hui c'est chose faite. Des débouchés existent et le centre de tri de Manosque s'est modernisé en vue d'accueillir efficacement ces nouveaux emballages. C'est ce qu'on appelle "l'extension des

consignes de tri" - **depuis le 1^{er} avril 2019 : tous les emballages se trient !**

Huit mois après, les retombées commencent à se sentir. Vous avez pris conscience de l'importance du tri sélectif et les quantités d'emballages augmentent très fortement ! Sur le territoire de Provence Alpes Agglomération la quantité d'emballages triés **a augmenté de 15 % !** Nous sommes en bonne voie, poursuivons nos efforts.

Faire le tri est un geste indispensable pour l'environnement et le porte-monnaie. En effet, les capacités de stockage des deux sites de Valensole ou au Beynon arrivent à saturation, il devient urgent de réduire la quantité de déchets que nous enfouissons. De plus, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), (prélevée sur une tonne de déchets enfouis) qui est actuellement à 25€, va augmenter jusqu'à atteindre 65€ en 2025. L'objectif est désormais de limiter cette augmentation. La mise en place de l'extension des consignes de tri permettra au bout de trois ans de baisser de manière significative le volume de déchets enfouis et permettra d'atteindre cet objectif.

Des agents du SYDEVOM seront présents lors de notre cérémonie des vœux, le 13 janvier à l'Espace Notre-Dame, pour vous donner des sacs de pré-collecte et des Mémotri ainsi que pour répondre à vos questions.

Merci aux trieurs pour leurs efforts, ensemble trions encore plus d'emballages en 2020 !

TRAVAUX

Eau Potable

Cette année 2019, notre service d'eau, et particulièrement Guillaume Dilorio, a traqué les fuites sur notre réseau et a permis d'atteindre une consommation d'eau historiquement basse.

Alors que nous consommons habituellement entre 200 et 250 milliers de m³ d'eau chaque année, et presque la moitié en fuites, nous avons, cette année 2019, réduit notre consommation à 185 000 m³. Soit 20 000 m³ de moins que l'objectif fixé à notre schéma directeur.

Nous pouvons être fiers de confier un réseau largement fiabilisé à PAA. Merci Christèle, Guillaume et les équipes techniques pour cette réussite.

Garage / gratuiterie

Une opération de désamiantage s'est déroulée cet automne sur la toiture des garages de l'école élémentaire. Il est prévu de la remplacer par une couverture traditionnelle.

C'est Achille MOLLIES qui est intervenu pour changer la charpente de la toiture des garages et la remplacer par une couverture traditionnelle. Nos agents ont travaillé sur tout ce qui était maçonnerie.

Ces locaux pourront ainsi accueillir la gratuiterie et un atelier « réparation vélos ».



Centre ancien

Les importants travaux, au carrefour des rues Victor Heyriès, République, Hussards, Liberté, Baume, Chareirasse, sont sur le point d'être finalisés.

Il y avait eu, dans un premier temps, la rénovation de la place de la Grande Fontaine et du lavoir, qui ont été remis en valeur. Puis la rénovation du toit au-dessus du lavoir et enfin la restauration de la fresque Napoléon.



C'est Florence et Greg Barbour, fille et beau-fils d'Olivier Tissot, le créateur de la fresque, qui ont assuré sa rénovation, en y ajoutant leur touche personnelle, des dorures et en soignant le paysage qui reprend nos 2 tours. Nous les remercions chaleureusement de cette œuvre très réussie.

Pour compléter ces travaux, il s'agissait de remettre l'ensemble des réseaux en conformité et de reprendre la voirie initialement très dégradée à cet endroit. Les réseaux très anciens ont été entièrement rénovés : eau potable, borne incendie, assainissement, pluviales, électricité... Et l'enfouissement aussi des réseaux telecom et éclairage public. Il reste quelques réseaux à tirer, des ferronneries à poser, la végétalisation en bas du chemin des hussards, l'éclairage du lavoir. Cet ensemble de travaux devrait s'achever début mars.

Nous vous invitons à venir découvrir ces travaux et ceux du chemin de ronde, qui a été mis en lumière cet automne, à l'occasion d'une déambulation, le lundi 13 janvier à 17h. Rendez-vous au lavoir.

Poste électrique

Le SDE 04 et ENEDIS ont signé une convention intitulée « 10 POSTES – 10 VILLES » par laquelle ils s'engagent conjointement à



accompagner une action sur le territoire des communes du Département des AHP, visant à :

- l'embellissement des postes de distribution publique d'électricité,
- œuvrer en faveur de la cohésion sociale avec un projet artistique et culturel réalisé par des personnes temporairement exclues du marché du travail ou des jeunes,
- accompagner ces personnes vers la prise en main des outils numériques.

A la Toussaint, la commune de Volonne, qui a conventionné avec eux, a reçu l'équipe de l'ADSEA, animateurs et 4 jeunes, qui avaient pour mission d'embellir le transformateur devant l'école maternelle.

Ils étaient supervisés, artistiquement, par Nathalie Ramond, alias Mad'âme, qui a pu poursuivre son œuvre commencée l'an passé sur la thématique des oiseaux.

Merci à tous pour cette belle réalisation !

SERVICES ENFANCE AUX FAMILLES

Cantine



Ça y est, la cantine a enfin été livrée en cette fin d'année 2019 ! Pendant les congés, nos équipes techniques et Laurence ont apporté les dernières touches pour que nos jeunes enfants puissent prendre leur premier repas de l'année dans leur nouvelle cantine. C'est un bel espace qui leur est aujourd'hui proposé, où la luminosité, la qualité thermique et acoustique ont été aussi travaillés. L'espace est plus fonctionnel, avec un espace vestiaires, des lavabos et sanitaires mieux adaptés à nos enfants. Plusieurs réglages seront à faire lors du premier mois d'utilisation... et nous vous proposons un **petit-déjeuner « porte ouvertes »**, pour tous ceux qui veulent découvrir ce nouvel espace, le mercredi 12 février de 9h à 11h.

Nous souhaitons à nos « Cigales » une belle installation dans cette nouvelle cantine qui les accueillera pour leurs après-midi jeux... et pour nos anciens et ceux qui sont intéressés pour partager leur repas avec les enfants. Des inscriptions seront mises en place à partir du retour des vacances de février – à compter du 2 mars.

Le périscolaire et le centre de loisirs « le coin des lutins »

La fréquentation du service est en hausse, nous accueillons entre 12 et 15 enfants le matin et entre 30 et 35 le soir !

Au centre de loisirs, les lutins fourmillent d'idées pour les prochains mercredis : fleurissement de la jardinière, galette des rois et couronne, jeux musicaux, bonhomme de neige, plâtre et pâte à sel, création d'un joli masque et atelier « crêpes » !

Le célèbre repas de Noël de la cantine

Ce 20 décembre a eu lieu le traditionnel - et très attendu par nos petits Volonnais - repas de Noël de la cantine ! Encore une fois, ce fut une réussite ! Merci à l'équipe des filles, toutes costumées pour l'occasion, pour son dynamisme et son implication. Nos petites têtes blondes ont adoré...



PATRIMOINE



Une œuvre classée Monument Historique revient à Volonne !

Il s'agit d'une peinture (huile sur toile), réalisée par Florent Mège, datée de 1829 et intitulée « Saint Simon et saint Jude ». Longtemps accrochée dans l'ancienne église Notre-Dame, elle avait été déposée à Digne en 1986, après l'effondrement de la toiture de l'édifice et la désacralisation de l'église, aujourd'hui espace culturel.

Exposée actuellement dans la cathédrale Saint-Jérôme, nous avons exprimé auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) notre intention de la rapatrier à Volonne, dans notre église paroissiale, où sont déjà revenus trois autres tableaux anciennement à Notre-Dame.

Après une longue période d'attente, le retour de « Saint Simon et saint Jude » est imminent. Sa légère restauration et son transport seront assurés par un atelier agréé de Villeneuve-lès-Avignon. L'opération se monte à 3815€ HT et bénéficie de subventions de l'Etat (40%) et du Département (20%).

BAROMETRE DEVELOPPEMENT DURABLE

La commune de Volonne est engagée en faveur de l'environnement depuis 5 ans.

En 2015, la commune a réalisé un état des lieux via le baromètre du développement durable de la FNE. Volonne a présenté 72 % de réponses positives et se situait ainsi dans le classement des meilleures communes de 1300 à 2300 habitants de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Avec 43 % de démarches pérennes, qui concernaient principale-

ment la solidarité et la citoyenneté, Volonne présentait néanmoins de nombreux projets en cours qu'il restait à pérenniser.

Aujourd'hui, à fin 2019, ces projets sont en grande majorité déployés et la commune de Volonne obtient 76 % de réponses positives au questionnaire du baromètre dont 66 % sont des démarches pérennes.

En 2020, la commune a décidé de s'engager dans la démarche : « Devenir un Village Nature »

Cette ambition est aussi de renforcer la cohésion sociale et améliorer la qualité de vie... Elle sera précisée dans le cadre de la candidature que Mathilde Stoclin, notre chef de projet, est en train d'élaborer.

HOMMAGE A RENE ROUX



Une nouvelle figure familière du village nous a quittés. René Roux s'est éteint à 70 ans seulement, de la manière qui lui ressemble, au cours d'une partie de chasse, dans son paradis de

nature, sur son territoire privilégié de grand chasseur devant l'éternel. Son ami et compagnon de chasse Francis Piaget nous dit de lui qu'il était « le meilleur tireur de loin de notre équipe ». Président de la société pendant quelques années, très longtemps membre du bureau, René avait d'autres activités de pleine nature : fin pêcheur, cueilleur de champignons averti, amateur de tout ce qui touche à la vie sauvage et à la nature.

Jean-Paul, qui était son copain de classe, précise que René a mis son dévouement et sa disponibilité au service de nombreuses associations, préparant l'aïoli du Comité des fêtes, organisant les vide-greniers du club du troisième âge, participant à l'encadrement des jeunes du club de football. Sans oublier son activité au sein des Restos du Cœur. Il était inégalable dans la préparation des repas publics ou simplement pour les amis. Sa dernière initiative fut, l'été dernier, la fête des voisins de Saint-Jean, qui témoigne de son sens de la convivialité.

René a réuni une dernière fois ses parents, ses amis, et la foule de ses connaissances dans l'église trop petite pour les contenir tous, avant que le long et triste cortège l'accompagne à son dernier repos au cimetière Saint-Martin. Laissons parler sa grande sœur Monique qui lui a rendu hommage lors de la cérémonie d'obsèques : « Désormais une étoile de plus brillera pour ta famille et tes amis dans le ciel de Saint-Jean ».

A l'initiative de quelques copains de chasse, une stèle a été érigée en sa mémoire sur son poste de guet.

A son épouse Angèle, la dévouée présidente du club des Cigales, à ses enfants, à tous ses proches et ses fidèles amis, nous exprimons nos condoléances émues.

Adieu René.

DOSSIER : LES EAUX PLUVIALES

Les eaux de pluie qui tombent dans les collines au-dessus du village descendent par les petits ravins et rejoignent celles qui tombent dans la partie construite et imperméable de la commune. Là elles se concentrent et s'accroissent en ruissellement jusqu'à rejoindre la Durance. Leur cheminement emprunte les anciens canaux, les fossés, mais aussi l'itinéraire le plus court et le plus facile, en créant parfois des débordements.

La commune est responsable de la gestion des eaux pluviales ; elle doit les prendre en compte, les analyser et les traiter par des études et des travaux pour adapter les terrains à ces événements climatiques... En plus de ces aménagements, chaque habitant a également un rôle à jouer, par un certain nombre de précautions et mesures de prévention à prendre. C'est l'objet de ce dossier qui vise à tous nous sensibiliser à ces risques et à leur prévention.

Comment la commune a-t-elle été éprouvée par ces aléas du ciel ?

Nous avons subi, le vendredi 3 août 2018, un très violent orage qui a marqué les esprits par son incroyable intensité et les dégâts causés... Depuis, nous avons essuyé de nouveaux événements climatiques remarquables : le 14 novembre 2019, ça a été une mini-tornade qui a traversé notre village, puis le dimanche 1^{er} décembre, plusieurs heures de pluie ininterrompues ont nécessité 6 interventions des pompiers dans l'après-midi et la soirée, entraînant la reconnaissance de l'état de catas-

rophe naturelle... encore une pluie importante le vendredi 20 décembre créant de nouveaux dégâts...

Ces types d'événements laissent des traces : pannes d'électricité, coupures des pompes, vidange des bassins d'eau potable et coupures d'eau, surverses des eaux usées, branches cassées, arbres tombés, glissements de terrains, coulées de boues, ravinelements et entrainements de matériaux, bouchages des écoulements des pluviales, débordements, inondations, infiltrations,... Nous regrettons les désagréments qui ont pu être subis par plusieurs riverains et sommes pleinement mobilisés pour comprendre et trouver des remèdes.

Les travaux en cours ont amplifié les problèmes rencontrés parce que de nombreuses tranchées n'avaient pas encore été refermées et les eaux ont emporté les matériaux de ces tranchées, créant de nombreux trous et obstruant les caniveaux. Cela a malheureusement accentué les débordements.

Ces événements exceptionnels mobilisent chaque fois, de façon importante, nos agents communaux pour les remettre en état, débouchage des caniveaux, les sécurisations, le nettoyage des coulées de boues,... autant de façon préventive que curative. Qu'ils soient ici à nouveau remerciés de leur implication.

Comment la commune a-t-elle abordé ce dossier sensible ?

Dès le printemps 2015, nous avons décidé de travailler sur ce délicat sujet de la gestion de nos eaux pluviales. A la fois pour mieux analyser les voies d'écoulement sur notre village et pour voir comment devraient être maintenus les canaux existants du réseau de l'Asa du canal de la



plaine après leur transformation en arrosage sous pression, sachant qu'un certain nombre de canaux seraient utilisés pour l'enfouissement du nouveau réseau sous pression. Cette transformation nécessitait d'approfondir notre connaissance du terrain.

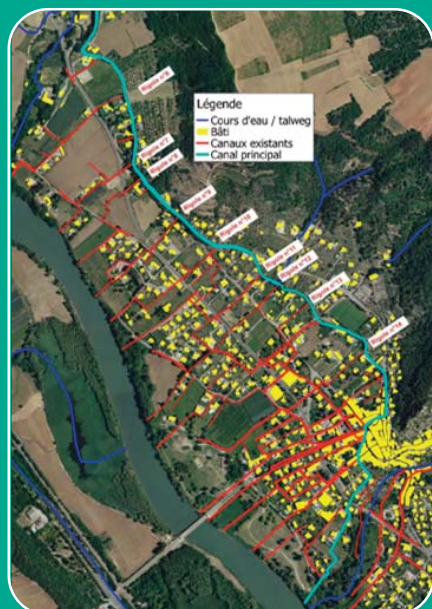
Dans un premier temps, nous avons cherché des prestataires et des subventions pour nous permettre de lancer ces études, celles-ci s'élevant, tout compris, à près de 30 000€.

Une Assistance à Maitrise d'ouvrage a d'abord été choisie pour bien définir le projet et élaborer un cahier des charges adapté aux problématiques de notre village. C'est Marion Douarche, du bureau d'étude CIMEO qui nous a accompagnée. C'est en mars 2017 que nous avons obtenu la confirmation du financement de nos études par l'Agence de l'Eau, ce qui nous a permis de lancer notre schéma directeur.

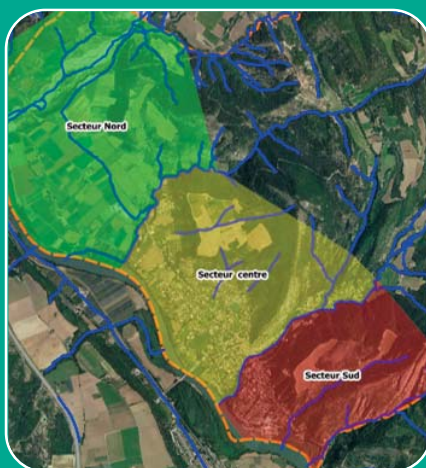
Entre temps, nous avons consulté des bureaux d'étude et retenu le BE PROGEO. Pour lancer ces travaux, nous avons constitué un groupe de travail, rassemblant techniciens et élus autour de ce sujet. Les études ont duré près de 2 ans jusque janvier 2019, ponctuées de relèves terrain, de simulations d'écoulements, d'approfondissement de plusieurs points noirs et d'échanges sur les solutions proposées par le BE, et de chiffrages.

Avez-vous fait des travaux récemment ?

Pour des raisons de finances, il est important que nous ayons des aides pour engager ces travaux qui ont un coût substantiel.



Réseaux pluviales de Volonne



Sectorisation pluviale

Parce que nous avons intégré les travaux des pluviales dans nos dossiers de subvention pour l'EcoQuartier, dès 2018, nous avons pu commencer à entreprendre des travaux sur les pluviales sur ce secteur, en refaisant complètement le réseau depuis la place de la mairie jusqu'au carrefour Fémuy, en le redimensionnant et le rénovant, en créant des noues... Il s'agissait de mieux protéger l'aval, notamment le chemin de Fémuy qui était souvent inondé. Nous avons aussi amélioré un peu l'écoulement au droit de l'école maternelle pour faciliter les déplacements piétons le long du parking du dojo. Sur cette tranche de travaux, nous avons engagé près de 50 000€ sur la gestion des eaux pluviales.

Nous avons aussi intégré un volet « pluviales » dans les travaux de voirie au carrefour Heyriès-République-Chaireirasse-Liberté-Baume. Ces travaux étaient importants car les eaux étaient mal captées à cet endroit et créaient un torrent dans la rue de la Baume par fortes pluies.

Lors de la prolongation de la route de Courcousson, nous avons un peu amélioré les écoulements vers le Taravon. Nous avons également lancé des travaux urgents, notamment rue de la Baume, pour mieux capter les eaux ruisselant depuis le chemin des sources et depuis la rue de la Liberté et le Pont de l'Arc ou s'évacuant vers le chemin de la Tannerie. Nous avons également fait entièrement débroussailler et reprendre le canal au sud de Fémuy qui va vers la station d'épuration. Au parking Perona, nous avons réparé l'exutoire vers la Durance qui était obstrué, permettant ainsi de réduire les rétentions d'eau sur la parking de covoiturage. L'ensemble de ces travaux représentent encore un investissement de plus de 25 000 €.

Sur le mandat, entre les études et les travaux, nous avons investi plus de 100 000€ pour améliorer un peu ce délicat sujet de l'écoulement des eaux pluviales. Il convient bien sûr de continuer de traiter ce risque en investissant dans de nouveaux travaux.

Avez-vous mené d'autres types d'actions ?

Oui, en choisissant de désimperméabiliser les sols, chaque fois que cela est possible, y compris dans le centre du village, nous allons dans le sens de mieux capter les eaux par infiltration. C'est le choix que nous avons fait sur la place de l'Enfance, dans la cour de l'école maternelle,... Nous réfléchissons aussi à une désimperméabilisation partielle le long du boulo-drome, sur la place de la mairie et dans les cours d'écoles. Même s'il s'agit de petites surfaces, celles-ci participent à l'infiltration et aussi au confort d'été de nos espaces publics.

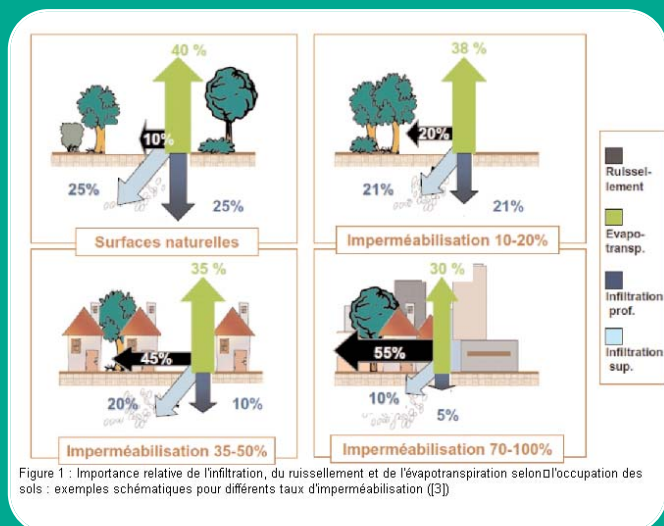


Figure 1 : Importance relative de l'infiltration, du ruissellement et de l'évapotranspiration selon l'occupation des sols : exemples schématiques pour différents taux d'imperméabilisation (J3)

Quels nouveaux travaux avez-vous planifiés ?

Le schéma directeur que nous avons lancé a mis en évidence une douzaine de « points noirs » sur la commune.

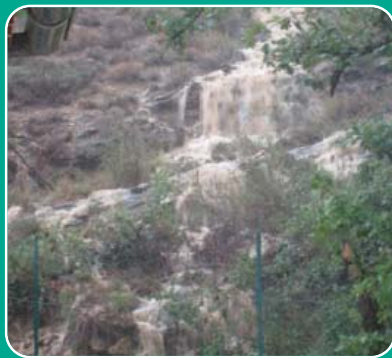
Carrefour cimetière – stade - chemin des oliviers / Avenue du Stade - Carrefour et chemins Fémuy / Chemin du Pont de l'Arc - Jardin parcelle 447 / Passage rue de la Baume - chemin de la Tannerie / Parcelle 85 : carrefour chemin du pont de l'Arc / rue de la Baume / Carrefour Lotissement La croix / RD4 – au droit de Fémuy / Chemin communal, parcelle 1160 / Intersection Montée de St Jean - chemin de Couffouren / Impasse de la coueste...

Les travaux au pont de l'Arc vont être réalisés très prochainement. Nous avons commencé des levés topographiques et des études pour traiter l'impasse de la Coueste et Saint-Jean. Nous allons solliciter le conseil départemental pour participer à la réflexion et aux travaux pour la RD4 au droit de Fémuy. Il faudrait enchaîner par les travaux autour de l'église Saint-Martin, puis La Croix...

Quelles solutions sont les meilleures pour traiter ces eaux de pluie ?

L'idéal est d'infiltrer les eaux pluviales là où elles tombent. C'est la raison pour laquelle il est déconseillé de trop imperméabiliser les sols. Cela vaut pour les aménagements de l'espace public assurés par la commune, mais aussi dans les aménagements des riverains. Il est déconseillé de trop imperméabiliser vos parcelles privées et, en zone de campagne ou peu construite notamment, il est précisé dans notre PLU que l'eau qui ruisselle des toits





- Entretien de la végétation des rives (élagage, débroussaillage) sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges,

- Curer le fond de la filiole, c'est-à-dire nettoyer pour restaurer sa fonctionnalité hydraulique.

Attention : L'entretien ne doit toutefois pas modifier la filiole (tracés ou profil). Le curage ne doit pas engendrer l'effondrement des berges.

Pour améliorer leur fonctionnement et les points noirs que nous rencontrons, il nous faudra faire le tour, avec les riverains concernés, de ce réseau de canaux et filioles pour organiser ensemble leur bon dimensionnement et entretien et assurer ainsi la sécurité collective.

* *Filiole* : terme provençal désignant un petit canal d'irrigation dérivé d'un plus grand.

** *Embâcle* : phénomène d'accumulation de matériaux emportés par le courant (végétation, rochers, bois, etc.).

Nous comptons sur votre investissement à nos côtés pour participer à ces travaux d'entretien et sécuriser ainsi au mieux notre village.

doit être collectée dans les gouttières et se perdre dans le sol ou dans un puits perdu aménagé si le terrain et la pente le permettent.

Et, seulement si, on ne peut pas infiltrer, il faut alors conduire les eaux de ruissellement vers leurs exutoires naturels, les cours d'eau, pour nous le Vançon, le Taravon, la Grave et, in fine, la Durance.

En zone urbaine concentrée, notamment le centre ancien de notre village, les eaux de ruissellement sont collectées dans un réseau distinct du réseau des eaux usées, pour éviter d'envoyer vers la station d'épuration de l'eau de pluie. Elles sont conduites vers la Durance avec, par endroits, des « ralentisseurs de fuite », bassins dédiés ou fossés qui permettent leur infiltration avant même de rejoindre la rivière. Dans les travaux que mène la commune, il y a notamment l'améliora-

tion de la séparation des eaux de pluies de celui des eaux usées. Cette séparation n'est malheureusement pas encore totale et provoque parfois des débordements dans le réseau des usées, notamment aux postes de relevage, par temps de fortes pluies.

Et quelle action sur les canaux-filioles qui passent dans votre jardin ?

Leur entretien est à la charge des propriétaires des fonds traversés. Il est important que chaque propriétaire riverain d'une filiole* assure son entretien pour en garantir le bon état de fonctionnement et assurer le libre écoulement des eaux.

L'entretien consiste à périodiquement :

- Enlever les embâcles** : branches d'arbres, déchets, amas de terres ou galets,...

INFORMATION IMPORTANTE : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT À PAA

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est assurée par Provence Alpes Agglomération. Ce transfert de compétences a été rendu obligatoire par la loi NOTRE.

Parce que l'eau n'est pas un bien marchand, mais une ressource à préserver qui doit être gérée dans un objectif exclusif d'intérêt général, vos élus locaux siégeant au conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération ont collégalement décidé d'une gestion publique de l'eau et l'assainissement sur la totalité de notre territoire.

Cette gestion publique s'exercera sous forme d'une régie, administrée par un conseil d'exploitation et un directeur, sous l'autorité de la Présidente de PAA, Patricia Granet et celle du conseil communautaire. La qualité de service aux usagers est une préoccupation constante, aussi 3 représentants d'associations de consommateurs siègeront, avec voix délibérative, au conseil d'exploitation au côté de 12 élus communautaires. J'ai souhaité et obtenu de faire partie de ces 12 élus qui seront en charge du conseil d'exploitation.

Depuis un peu plus de 2 ans, PAA prépare ce transfert en partenariat avec les communes. L'année 2020 va

être consacrée à la mise en route opérationnelle de ce service. Le calendrier et la tarification de l'eau et de l'assainissement appliqués par les communes en 2019 seront reconduits en 2020.

Pour Volonne, le nouveau service de l'eau sera assuré par le Pôle Val de Durance – PAA-SEA 8 avenue du Barasson 04160 Château-Arnoux / Saint-Auban. Le numéro unique d'appel est le 04.92.30.58.40. Adresse mail unique : eau@provencealpesagallo.fr

Ce bureau vous accueillera du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour toute demande urgente en dehors des heures ouvrées, vous pouvez joindre le service d'astreinte, 24h/24 et 7j/7 à ce même numéro. Ces urgences s'entendent comme les manques d'eau, les fuites sur réseaux publics d'eau potable, et les obstructions des réseaux d'assainissement. L'ouverture des contrats ou les questions sur votre facturation ne pourront pas être traitées par les agents d'astreinte.

Merci de bien prendre en compte ce changement significatif d'organisation.

Sandrine COSSERAT

ÇA BOUGE EN MAIRIE !

Formations

Cette fin d'année, nous avons souhaité envoyer nos agents en formation :

Octobre 2019 : Julien a suivi une formation ASVP sur l'intervention sur la voie publique / Franck a suivi une formation CACES / Nathalie a suivi une formation sur la bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant / Guillaume a suivi une formation sur le risque chimique et sur le travail en hauteur / Marion a suivi une journée d'actualité sur la loi de transformation de la Fonction Publique.

Novembre 2019 : Christèle, Guillaume et Julien ont suivi une journée d'actualité publicité, enseigne, pré-enseigne, rappel des bases et actualités / Julien a suivi une formation relative à la mission environnementale conduite par les ASVP / Christophe a suivi une formation CACES / Guillaume a suivi une journée d'actualité sur la sécurité des aires de jeux / Nathalie et Florence ont suivi une formation sur le lien et attachement au jeune enfant

Décembre 2019 : Julien a suivi une formation sur informer et rendre compte / Muriel a suivi une initiation au contentieux de l'urbanisme

Accueil de nouveaux agents



Pendant ces 3 mois, nous avons accueilli en renfort CDD des services techniques, Mr Valéry Boto. Nous le remercions de son implication dans l'équipe.

Début octobre, Mathilde Stoclin a été embauchée pour un CDD d'un an pour les missions suivantes :

- Mise à jour du Baromètre du Développement Durable de la commune / référentiel FNE04
- Mise en route des Refuges LPO, jardins partagés, jardins pédagogiques, compostages collectifs...
- Conception et rédaction d'un livret éco-citoyen pour les Volonnais
- Suivi des études du projet écotouristique (balade au fil de l'eau, balcons de la Durance, Chemin des 2 tours...)
- Réflexion sur la réduction de l'éclairage de nuit
- Rédaction d'un Agenda 21 de la commune
- Candidature au Label « Village Nature » et capitale de la biodiversité dans la catégorie village
- Candidature au Label « Une COP d'avance »

Le financement de son poste a été présenté au Groupe d'Action Locale LEADER, avec un avis favorable en septembre dernier, ce qui devrait permettre un financement à 90% du poste de Mathilde.

Pendant 5 semaines, nous avons accueilli Mélissa LLAMAS en stage secrétariat. Nous remercions Mélissa pour ses qualités relationnelles et son implication à nos côtés.

Petit-déjeuner des agents

Mardi 17 décembre, nous avons eu le plaisir de recevoir tous les agents de la commune à l'occasion d'un petit-déjeuner de Noël. Un moment chaleureux qui nous a permis de remercier l'ensemble des équipes des écoles,

de l'entretien, des techniques, de l'administratif, pour leur implication pour le bon fonctionnement de nos services et de notre commune.



Ce moment a été aussi l'occasion de saluer avec émotion :

- les dizaines d'années de services engagés de Gérard Reirosa, notre Directeur Général des Services, qui, au seuil de cette nouvelle décennie, fait valoir ses droits à la retraite. Au nom de tous les Volonnais, nous le remercions très sincèrement de son engagement à nos côtés qui fut à la fois dévoué, efficace et agréable.

Nos vœux les meilleurs accompagnent Gérard dans sa nouvelle vie, loin des tracas quotidiens de la vie municipale.

- les presque 6 années à nos côtés de Christèle Roché, notre Responsable des Services Techniques, qui part rejoindre la régie de l'eau de Provence Alpes Agglomération.

Nous souhaitons pleine réussite et épanouissement à Christèle dans ses nouvelles fonctions.

Anne Maurize est désormais notre Secrétaire Générale de Mairie. Guillaume Di Iorio devient le nouveau responsable des Services Techniques.

Nous souhaitons aussi plein d'énergie et de réussite à Anne et Guillaume dans leurs nouvelles fonctions.

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat, Anne Vancauwenberghe
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale, Michel Davin, Irène Testa.

En couverture :
« Descente aux flambeaux » par Jean-Marie Plume.

Création et mise en page :
frederic.pellegrini [grafist] - 06 11 43 40 97

Impression IRC Manosque : 04 92 87 46 10
Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC



PORTRAIT : JOHANNA TAMIETTI

Une jeune Volonnaise de 33 ans vient de remporter le Trophée national de l'Installateur 2019, catégorie « Dynamique commerciale ». Son prix lui a été remis cet automne à Paris dans le cadre du Mondial du Bâtiment. L'occasion était belle de rencontrer cette cheffe d'entreprise dynamique et très sympathique, maman d'un petit garçon de 6 ans. Titulaire d'un BTS « fluide énergie environnement », Johanna a passé, en plus, trois CAP : installateur sanitaire, installateur thermique et électricité. Elle a repris les rênes de l'entreprise, fondée en 1982 par ses parents, en juin 2014. De l'entreprise ou plutôt de deux ! En effet, son activité se scinde en deux missions distinctes : l'installation (chauffage, plomberie, sanitaires) et l'entretien. Pour les deux entreprises, elle est à la tête d'une équipe de plus de 10 personnes ! Mais ce qui la démarque des autres, c'est l'accompagnement des clients que ce soit pour la conception du projet, la réalisation des travaux, les démarches administratives ou encore la maintenance. Très présente sur les réseaux, cette femme d'engagement défend et met en valeur une profession souvent attaquée. *Nous sommes des professionnels qui aimons nos clients et notre métier. Les réseaux sociaux nous permettent de montrer notre savoir-faire et de véhiculer ainsi une image positive et dynamique*, explique Johanna.

Attachée à son village, elle vit aujourd'hui sous les tours de Volonne, dans la maison familiale achetée dans les années 60 par son grand-père... Félicitations à Johanna pour son prix et bonne continuation à elle !

UN LIEU : LES DEUX TOURS

Plantées comme deux ergots sur l'éperon rocheux qui protège notre vieux village, voici donc nos deux tours emblématiques de Volonne, que l'on aperçoit de loin dans la vallée de la Durance. La plus haute, appelée « tour du guet », ou encore « tour fondue », est un vestige d'une forteresse du XII^{ème} siècle, qui offre aujourd'hui un panorama depuis sa plateforme sur le village et les horizons lointains. La plus basse, appelée « tour de l'horloge », porte depuis le XVI^{ème} siècle l'horloge qui égrène les heures et rythme la vie du village.



UNE ŒUVRE : LA FRESQUE DE NAPOLEON

Réalisée à l'origine par Olivier TISSOT, elle vient d'être restaurée par sa fille et son gendre. Merci à eux !

